

# Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2019/2543(RSP)
Résolution sur la situation au Venezuela	Procédure terminée
Sujet	
6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux	
Zone géographique	
Venezuela	

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
30/01/2019	Débat en plénière		
31/01/2019	Décision du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">T8-0061/2019</a>	Résumé
31/01/2019	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2543(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0082/2019</a>	31/01/2019	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0083/2019</a>	31/01/2019	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0084/2019</a>	31/01/2019	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0085/2019</a>	31/01/2019	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0086/2019</a>	31/01/2019	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0087/2019</a>	31/01/2019	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T8-0061/2019</a>	31/01/2019	EP	Résumé
Proposition de résolution commune		<a href="#">RC-B8-0082/2019</a>	31/01/2019		

## 2019/2543(RSP) - 31/01/2019 Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 439 voix pour, 104 contre et 88 abstentions, une résolution sur la situation au Venezuela.

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR et ADLE.

Les élections du 20 mai 2018 se sont déroulées sans respecter les normes internationales minimales pour un processus crédible et sans respecter le pluralisme politique, la démocratie, la transparence et l'État de droit.

Juan Guaidó, président de l'Assemblée nationale contrôlée par l'opposition, s'est déclaré président par intérim du Venezuela le 23 janvier 2019, dans une tentative d'éviction du président Nicolás Maduro.

Guaidó a rapidement été reconnu comme le président légitime du Venezuela par plusieurs pays, dont les États-Unis, la Colombie, l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Canada.

Le Parlement a fermement condamné la répression et la violence qui ont fait des morts et des blessés en réaction à cette situation et ont exhorté les autorités vénézuéliennes de facto à mettre fin à toutes les violations des droits humains.

L'UE, ainsi que d'autres organisations régionales et pays démocratiques, n'ont reconnu ni les élections ni les autorités mises en place par ce processus illégitime.

Toutefois, le Parlement a reconnu Juan Guaidó comme le président intérimaire légitime du Venezuela et a exprimé son plein soutien à sa feuille de route.

Il a demandé que l'UE adopte une position forte et unifiée et reconnaisse Juan Guaidó comme le seul président intérimaire légitime du pays jusqu'à ce que de nouvelles élections présidentielles libres, transparentes et crédibles puissent être organisées afin de rétablir la démocratie.

Les députés ont rejeté toute proposition ou tentative de résoudre la crise qui pourrait entraîner le recours à la violence.

Le Parlement a invité la vice-présidente/haute représentante à s'engager avec les pays de la région et tout autre acteur clé dans le but de créer un groupe de contact qui pourrait servir de médiateur en vue de parvenir à un accord sur l'organisation d'élections présidentielles libres, transparentes et crédibles selon un calendrier convenu, des conditions égales pour tous, la transparence et une observation internationale.